

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le



ID : 083-218301281-20190215-DCM_2019_10-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SILLANS LA CASCADE

Numéro SIRET : **21830128100018**

POSTE COMPTABLE : **PERCEPTION DE BARJOLS TAVERNES**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **SILLANS COMMUNAL (110)**

ANNEE 2019

**SOMMAIRE****I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES**Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

- A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
p.23 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
A4 - Etat des provisions
A5 - Etalement des provisions
p.25 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.26 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A8 - Etat des charges transférées
A9 - Détails des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
p.27 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
B1.5 - Etat des autres engagements donnés
B1.6 - Etat des engagements reçus
p.28 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.29 C1 - Etat du personnel
p.31 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
p.32 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
C3.2 - Liste des établissements publics créés
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.33 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p.34 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE

83128

SILLANS LA CASCADE

SILLANS COMMUNAL (110)

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	793
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	124
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
545 174,00	0,00	594,52	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 281,45	0,00
2	Produit des impositions directes/population	479,19	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 325,52	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	171,41	0,00
5	Encours de dette/population	426,50	0,00
6	DGF/population	174,02	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,40%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,17%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,93%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	32,18%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 053 901,00	1 053 901,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 053 901,00	1 053 901,00
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	185 402,00	185 402,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	185 402,00	185 402,00
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	1 239 303,00	1 239 303,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	367 695,00	0,00	305 502,00		305 502,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	558 110,00	0,00	532 476,00		532 476,00
014	Atténuations de produits	85 682,00	0,00	85 682,00		85 682,00
65	Autres charges de gestion courante	45 350,00	0,00	44 860,00		44 860,00
Total des dépenses de gestion courante		1 056 837,00	0,00	968 520,00		968 520,00
66	Charges financières	15 900,00	0,00	15 500,00		15 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 700,00	0,00	3 250,00		3 250,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	93 476,00		28 919,00		28 919,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 168 913,00	0,00	1 016 189,00		1 016 189,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	511 682,00		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	14 955,00		37 712,00		37 712,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		526 637,00		37 712,00		37 712,00
TOTAL		1 695 550,00	0,00	1 053 901,00		1 053 901,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 053 901,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	55 360,00	0,00	37 180,00		37 180,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	76 260,00	0,00	137 750,00		137 750,00
73	Impôts et taxes	587 000,00	0,00	624 101,00		624 101,00
74	Dotations, subventions et participations	315 256,00	0,00	179 300,00		179 300,00
75	Autres produits de gestion courante	71 990,00	0,00	71 310,00		71 310,00
Total des recettes de gestion courante		1 105 866,00	0,00	1 049 641,00		1 049 641,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	825,00	0,00	1 500,00		1 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 106 691,00	0,00	1 051 141,00		1 051 141,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	2 760,00		2 760,00		2 760,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 760,00		2 760,00		2 760,00
TOTAL		1 109 451,00	0,00	1 053 901,00		1 053 901,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 053 901,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

34 952,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 380,00	0,00	2 500,00		2 500,00
204	Subventions d'équipement versées	32 900,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	9 650,00	0,00	20 000,00		20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 074 751,00	0,00	113 432,00		113 432,00
	Total des dépenses d'équipement	1 121 681,00	0,00	135 932,00		135 932,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 300,00	0,00	36 710,00		36 710,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00		10 000,00		10 000,00
	Total des dépenses financières	50 300,00	0,00	46 710,00		46 710,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 171 981,00	0,00	182 642,00		182 642,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 760,00		2 760,00		2 760,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 760,00		2 760,00		2 760,00
	TOTAL	1 174 741,00	0,00	185 402,00		185 402,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					185 402,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	675 467,00	0,00	40 000,00		40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	40 000,00		40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	675 467,00	0,00	80 000,00		80 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	55 695,00	0,00	67 690,00		67 690,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	55 695,00	0,00	67 690,00		67 690,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	731 162,00	0,00	147 690,00		147 690,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	511 682,00		0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	14 955,00		37 712,00		37 712,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	526 637,00		37 712,00		37 712,00
	TOTAL	1 257 799,00	0,00	185 402,00		185 402,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					185 402,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

34 952,00

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Breiser
Levraut

BP 2019

ID : 083-218301281-20190215-DCM_2019_10-DE

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	305 502,00		305 502,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	532 476,00		532 476,00
014	Atténuations de produits	85 682,00		85 682,00
65	Autres charges de gestion courante	44 860,00		44 860,00
66	Charges financières	15 500,00	0,00	15 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 250,00	0,00	3 250,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	37 712,00	37 712,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	28 919,00		28 919,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 016 189,00	37 712,00	1 053 901,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 053 901,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 760,00	2 760,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	36 710,00	0,00	36 710,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 500,00	0,00	2 500,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	113 432,00	0,00	113 432,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement - Total		182 642,00	2 760,00	185 402,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

185 402,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 180,00		37 180,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	137 750,00		137 750,00
73	Impôts et taxes	624 101,00		624 101,00
74	Dotations, subventions et participations	179 300,00		179 300,00
75	Autres produits de gestion courante	71 310,00	0,00	71 310,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00	2 760,00	4 260,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 051 141,00	2 760,00	1 053 901,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 053 901,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 690,00	0,00	67 690,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	40 000,00	0,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		33 352,00	33 352,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		4 360,00	4 360,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		147 690,00	37 712,00	185 402,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 402,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	367 695,00	305 502,00	
60611	Eau et assainissement	3 950,00	3 500,00	
60612	Énergie - Électricité	35 030,00	41 100,00	
60621	Combustibles		0,00	
60622	Carburants	10 320,00	5 000,00	
60623	Alimentation	800,00	3 400,00	
60624	Produits de traitement		0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	7 920,00	5 250,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 650,00	2 750,00	
60632	Fournitures de petit équipement	10 380,00	12 230,00	
60633	Fournitures de voirie	11 500,00	11 000,00	
60636	Vêtements de travail	6 500,00	3 900,00	
6064	Fournitures administratives	3 200,00	2 300,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	100,00	0,00	
6067	Fournitures scolaires	6 200,00	5 100,00	
6068	Autres matières et fournitures		100,00	
611	Contrats de prestations de services	31 250,00	30 831,00	
6135	Locations mobilières	19 800,00	19 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	9 605,00	7 100,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	2 000,00	1 500,00	
615231	Entretien et réparations voiries	40 900,00	14 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	8 000,00	1 500,00	
61551	Matériel roulant	7 200,00	10 200,00	
61558	Autres biens mobiliers	15 600,00	6 300,00	
6156	Maintenance	24 800,00	20 500,00	
6161	Assurance multirisques	10 600,00	11 000,00	
6182	Documentation générale et technique	2 200,00	2 300,00	
6184	Versements à des organismes de formation		400,00	
6188	Autres frais divers	7 850,00	6 300,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 100,00	1 200,00	
6226	Honoraires	16 220,00	8 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	4 000,00	
6228	Divers	150,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	5 500,00	5 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	13 300,00	9 900,00	
6233	Foires et expositions		200,00	
6236	Catalogues et imprimés	500,00	600,00	
6238	Divers	5 850,00	5 400,00	
6247	Transports collectifs	2 500,00	2 200,00	
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	
6256	Missions	300,00	1 000,00	
6257	Réceptions		500,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 700,00	2 500,00	
6262	Frais de télécommunications	9 620,00	10 081,00	
627	Services bancaires et assimilés	600,00	950,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	600,00	2 100,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 800,00	13 000,00	
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	500,00	
63512	Taxes foncières	10 200,00	11 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00	
6358	Autres droits		810,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	700,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	558 110,00	532 476,00	
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00	
6331	Versement de transport	3 000,00	3 334,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	333,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	6 700,00	7 644,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	900,00	0,00	

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6411	Personnel titulaire	315 000,00	236 241,00	
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	115 654,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	55 006,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	80 000,00	73 384,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 600,00	4 684,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 500,00	28 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	410,00	0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 650,00	2 869,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	2 400,00	3 334,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 150,00	1 793,00	
6478	Autres charges sociales diverses		200,00	
014	Atténuations de produits	85 682,00	85 682,00	
739221	FNGIR	85 682,00	85 682,00	
65	Autres charges de gestion courante	45 350,00	44 860,00	
6531	Indemnités	29 800,00	29 900,00	
6532	Frais de mission	1 300,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 260,00	
6535	Formation		500,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	4 200,00	5 000,00	
65548	Autres contributions		0,00	
657348	Autres communes	850,00	2 000,00	
657358	Autres groupements		0,00	
65738	Autres organismes publics	400,00	500,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	7 500,00	4 700,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 056 837,00	968 520,00	
66	Charges financières (b)	15 900,00	15 500,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 900,00	15 500,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	2 700,00	3 250,00	
6713	Secours et dots	500,00	500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 200,00	50,00	
6745	Subventions aux personnes de droit privé	1 000,00	2 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles		200,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	93 476,00	28 919,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 168 913,00	1 016 189,00	
023	Virement à la section d'investissement	511 682,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	14 955,00	37 712,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	14 955,00	33 352,00	
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répartir		4 360,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	526 637,00	37 712,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	526 637,00	37 712,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 695 550,00	1 053 901,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 053 901,00

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Berger
Levrault

BP 2019

ID : 083-218301281-20190215-DCM_2019_10-DE

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	55 360,00	37 180,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	55 360,00	37 180,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	76 260,00	137 750,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	5 410,00	9 850,00	
70328	Autres droits de stationnement et de location	45 000,00	90 000,00	
70384	Forfait de post-stationnement		9 000,00	
704	Travaux		0,00	
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères		1 500,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	850,00	400,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	25 000,00	27 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		0,00	
70878	par d'autres redevables		0,00	
73	Impôts et taxes	587 000,00	624 101,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	415 000,00	380 000,00	
73211	Attribution de compensation	140 000,00	100 000,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	16 000,00	16 101,00	
73222	Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France		0,00	
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	16 000,00	10 000,00	
7328	Autres fiscalités reversées		18 000,00	
7332	Taxe de balayage		0,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi		100 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	315 256,00	179 300,00	
7411	Dotations forfaitaire	125 000,00	120 000,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	18 000,00	18 000,00	
742	Dotations aux élus locaux	2 962,00	0,00	
74718	Autres	4 000,00	0,00	
7473	Départements	16 984,00	0,00	
7478	Autres organismes		15 000,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	120 000,00	0,00	
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe professionnelle		0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	1 200,00	1 300,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	27 000,00	25 000,00	
7488	Autres attributions et participations	110,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	71 990,00	71 310,00	
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...		0,00	
752	Revenus des immeubles	71 990,00	71 310,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 105 866,00	1 049 641,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	825,00	1 500,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		500,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	825,00	1 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 106 691,00	1 051 141,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	2 760,00	2 760,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	2 760,00	2 760,00	
791	Transferts de charges de fonctionnement		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 760,00	2 760,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 109 451,00	1 053 901,00	

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 053 901,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 380,00	2 500,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	4 380,00	2 500,00	
2051	Concessions et droits similaires		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	32 900,00	0,00	
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	32 900,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 650,00	20 000,00	
2111	Terrains nus		0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7 800,00	0,00	
2182	Matériel de transport		15 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 850,00	5 000,00	
2184	Mobilier		0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 074 751,00	113 432,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	
2313	Constructions	644 312,00	3 432,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	430 439,00	110 000,00	
Total des dépenses d'équipement		1 121 681,00	135 932,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	35 300,00	36 710,00	
1641	Emprunts en euros	35 300,00	36 710,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
261	Titres de participation		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	10 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	10 000,00	
Total des dépenses financières		50 300,00	46 710,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 171 981,00	182 642,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	2 760,00	2 760,00	
4818	Charges à étaler		0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 760,00	2 760,00	
13911	Etat et établissements nationaux	2 760,00	2 760,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 760,00	2 760,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 174 741,00	185 402,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

185 402,00

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Reçu
Levraut

BP 2019

ID : 083-218301281-20190215-DCM_2019_10-DE

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	675 467,00	40 000,00	
1322	Régions	159 387,00	0,00	
1323	Départements	300 000,00	0,00	
13241	Communes membres du GFP	210 080,00	40 000,00	
1326	Autres établissements publics locaux		0,00	
1328	Autres	6 000,00	0,00	
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux		0,00	
1332	Amendes de police		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		40 000,00	
16411	Emprunts en euros		40 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		675 467,00	80 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 695,00	67 690,00	
10222	F.C.T.V.A.	50 695,00	61 690,00	
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	6 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
Total des recettes financières		55 695,00	67 690,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		731 162,00	147 690,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	511 682,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	14 955,00	37 712,00	
28041641	SPIC - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	4 668,00	4 668,00	
28152	Installations de voirie		18 397,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		10 287,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 287,00	0,00	
4818	Charges à étaler		4 360,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		526 637,00	37 712,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		526 637,00	37 712,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 257 799,00	185 402,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 402,00
--	------------

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Berger
Levrault

BP 2019

ID : 083-218301281-20190215-DCM_2019_10-DE

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201701
LIBELLE : 1701 Façades Menuiseries Château
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201802
LIBELLE : 18 02 Toiture sécurisation Ecole
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201901

LIBELLE : 19 01 Logements Grand Rue

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		10 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		10 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-10 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201902

LIBELLE : 19 02 Parkings Eglise

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		100 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		100 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	80 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		40 000,00
13241	Communes membres du GFP		0,00		40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		40 000,00
16411	Emprunts en euros		0,00		40 000,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					623 357,16									
1641 Emprunts en euros (total)					623 357,16									
05355300001	Société CRCA	13/10/1999		13/01/2000	53 357,16	F		4.95	4.95		T	X	N	A-1
MON229046EUR	SA CAISSE FRANCAISE de FINANCEMENT LOCAL	08/04/2005		01/08/2005	90 000,00	F		3.8	3.8		T	X	N	A-1
0264455/001	SA CAISSE FRANCAISE de FINANCEMENT LOCAL	03/09/2007		01/04/2008	140 000,00	F		4.97	4.97		A	X	N	A-1
0278700	SA CAISSE FRANCAISE de FINANCEMENT LOCAL	01/10/2008		01/01/2009	80 000,00	F		5.33	5.33		A	X	N	A-1
2012.134/A10126	Société CAISSE D'EPARGNE COTE AZUR	30/10/2012		25/12/2012	160 000,00	F		4.89	5.01917		M	X	N	A-1
00600771671	Société CRCA	21/05/2013		27/08/2013	100 000,00	V	EURIBOR	2.647	2.37376		T	X	O	A-3
Total général					623 357,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		338 214,43					36 709,15	14 933,78	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		338 214,43					36 709,15	14 933,78	0,00	0,00
05355300001	N	0,00		20 184,93	5,75	F		4,95	2 964,38	944,70	0,00	0,00
MON229046EUR	N	0,00		11 464,66	1,33	F		3,8	7 570,66	328,62	0,00	0,00
0264455/001	N	0,00		99 497,74	17,25	F		4,97	3 546,68	4 945,04	0,00	0,00
0278700	N	0,00		32 588,66	4,00	F		5,33	5 858,99	1 736,98	0,00	0,00
2012.134/A10126	N	0,00		126 561,45	13,83	F		5.01917	6 510,52	6 044,24	0,00	0,00
00600771671	N	0,00		47 916,99	4,33	V	EURIBOR	2.37376	10 257,92	934,20	0,00	0,00
Total général		0,00		338 214,43					36 709,15	14 933,78	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
00600771671	Société CRCA	100 000,00	47 916,99	3	10,00				0,00	0	2.37376	934,20	0,00	14,17 %
TOTAL (A)		100 000,00	47 916,99									934,20	0,00	14,17 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		100 000,00	47 916,99									934,20	0,00	14,17 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5		1			
	% de l'encours	85,83%		14,17%			
	Montant en euros	290 297,44		47 916,99			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		49 470,00	49 470,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		36 710,00	36 710,00
1641	Emprunts en euros	36 710,00	36 710,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 760,00	12 760,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 760,00	2 760,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 470,00	0,00	D001 0,00	49 470,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		105 402,00	III 105 402,00
Ressources propres externes de l'année (a)		67 690,00	67 690,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	61 690,00	61 690,00
10226	Taxe d'aménagement	6 000,00	6 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		37 712,00	37 712,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	4 668,00	4 668,00
28152	Installations de voirie	18 397,00	18 397,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 287,00	10 287,00
4818	Charges à étaler	4 360,00	4 360,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	105 402,00	0,00	0,00	0,00	105 402,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 49 470,00
Ressources propres disponibles	IV 105 402,00
Solde	V = IV - II (6) + 55 932,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	52 210,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	52 210,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 051 141,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	4,97%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	Fonct. Pêche	Subvention fonctionnement	Association AAPPMA DE SALERNES	Associations	0,00
6574	Fonct. Alcool assistance	Subvention fonctionnement	Association ALCOOL ASSISTANCE DE LA CROIX	Associations	0,00
6574	Fonct. ANACR Bésillon	Subvention Fonctionnement	Association ANACR DU BESSILLON	Associations	0,00
6574	Fonct. ACLS	Subvention fonctionnement	Association Art Culture & Loisirs Sillanais	Associations	0,00
6574	Fonct. Ass anciens Elus du Var	Subvention fonctionnement	Association Association des Anciens Maires et Adjointes du Var	Associations	0,00
6574	Fonct. Donneurs de sang	Subvention fonctionnement	Association DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Associations	0,00
6574	Fonct. Escapade bleue	Subvention fonctionnement	Association ESCAPADE BLEUE	Associations	0,00
6574	Fonct. Fête St Etienne	Subvention fonctionnement	Association Fête de la St Etienne Associatio	Associations	0,00
6574	Fonct. Radio verdon	Subvention fonctionnement	Association RADIO VERDON	Associations	0,00
6574	Fonct. Secours Catholique	Subvention fonctionnement	Association Secours Catholique Secteur de Salernes	Associations	0,00
6574	Fonct. Secours Populaire	Subvention fonctionnement	Association SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Associations	0,00
6574	Fonct. amélioration cadre de vie	Subvention fonctionnement	Association Sillannaise pour la Protection l'Environnement	Associations	0,00
6574	Fonct. Chasse	Subvention fonctionnement	Association SOCIETE DE CHASSE DE SILLANS	Associations	0,00
6574	DELIB_2017_ 57	Sécurisation des postes de chasse	GROUPE DES CHASSEURS DE SANGLIER	Associations	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3	3	1	4
Rédacteur Principal 1 classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur Principal 2 classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif	C	2	0	2	2	1	3
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		4	1	5	5	2	7
Adjoint Technique	C	1	0	1	1	2	3
Adjoint Technique 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	3	1	4	4	0	4
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
ATSEM principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	1	0	1
ETAPS principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Brigadier Chef Principal	C	1	0	1	1	0	1
Gardien	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		10	1	11	11	3	14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM		0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		0,00	3-1	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH		0,00	3-a	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Service administratif de la mairie
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2011	SPL Ingénierie Départementale 83	SA SPL Ingénierie Départementale 83	Autres Etab. Publics et Org. Inte	261,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Berger
Levrault

BP 2019

ID : 083-218301281-20190215-DCM_2019_10-DE

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

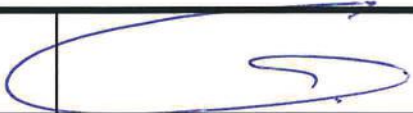

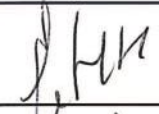

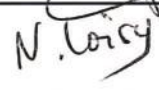


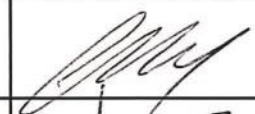

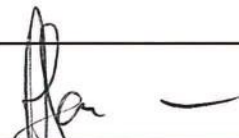
Présenté par le Monsieur le Maire,
A Sillans-la-Cascade, le 15/02/2019
Le Monsieur le Maire,

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES : Pour : 10
 Contre : /
 Abstention : /

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Sillans-la-Cascade, le 15/02/2019

Date de convocation : 11/02/2019

Les membres du Conseil Municipal,

CARRIERE Christophe	
RENOULT Eric	
MOREAU Michelle	
RENARD Jean-Pierre	
LOISY Nathalie	
BROCHIER Aurélie	ABSENT
GASPARD Raphaël	
HERMET Daniel	
LANZA Yannick	ABSENT
LECLERCQ Sandrine	
LOZZA Marie-Gabrielle	
MURAT Loïc	ABSENT
SANNER Hervé	

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Recevoir
Levraut

RP 2019

ID : 083-218301281-20190215-DCM_2019_10-DE

SILLANS LA CASCADE - 83 - SILLANS COMMUNAL (110)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

STELLER Catherine

ABSENT
Excuse

Certifié exécutoire par le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Sillans-la-Cascade, le